



pour prospérer, une coopérative comme une entreprise privée doit faire du profit sur le dos des agriculteurs et des ouvriers agricoles.

Il ne peut y avoir de secteur agricole non capitaliste dans une économie qui resterait dominée par le marché.

Promettre le contraire, c'est agiter un miroir aux alouettes.

Paysans exploités, seule la lutte paie !

Depuis 1968, de nouveaux types de lutte se sont développés, en dehors des organisations corporatistes.

Plus que des paysans les plus pauvres (vivant en relative auto-consommation), ils ont été le fait de *paysans moyens*, lourdement endettés et particulièrement des producteurs de lait.

Ils mettent en avant :

– la défense d'un revenu minimum : grève du lait en Bretagne

– la lutte pour la terre : (actions anti-cumuls) « Ni SAFER, ni notaires »

Après avoir cru un moment aux solutions modernistes (rentabilité, modernisation...), ces agriculteurs ont pris conscience que cette voie mène à une impasse. Ils se reconnaissent dans le courant *paysans-travailleurs* : issu du CNJA et de la FNSEA, ils se sont regroupés dans des structures syndicales où ils sont majoritaires (CDJA et FNSEA Ouest, Vosges, Rhônes-Alpes). A la tête du

mouvement, lors de la grève du lait, ils ont organisé la solidarité matérielle aux luttes ouvrières (Joint Français parmi beaucoup d'autres).

Des luttes anti-capitalistes...

Dès maintenant, les salariés de l'agriculture doivent être défendus au premier chef contre leurs employeurs quels qu'ils soient dans les usines de transformation privées ou les coopératives comme sur les exploitations.

- limitation du temps de travail
- respect du repos hebdomadaire
- respect de la parité des salaires de base avec l'industrie.

Les agriculteurs quittant la terre ont droit à une formation professionnelle rémunérée et à la garantie de l'emploi au niveau de qualification acquis en fin de formation.

Face à l'organisation commerciale capitaliste de l'agriculture, les paysans exploités peuvent s'organiser en comités exigeant les prix de vente qui garantissent leur rémunération : de tels comités pouvant facilement continuer l'action des groupes de lutte surgit pendant les actions comme la guerre du lait.

Face à l'accapement des terres, les paysans exploités ont multiplié depuis mai 1968, les actions de résistance souvent couronnées de succès : contre les accapareurs, nous devons viser à nous approprier et répartir les terres collectivement sans intervention tierce. « Ni SAFER, ni notaires ! »

...A la socialisation de l'agriculture

Mais si nous ne voulons créer ni illusions, ni déceptions nous devons dire clairement que le problème de la terre ne trouvera de solution réelle que dans le cadre de la transformation socialiste.

Tout en restant dans un premier temps propriétaires de leur sol, petits et moyens paysans mettront en commun matériel et force de travail.

En revanche seront immédiatement expropriées et collectivisées les terres des gros agrariens et cela sous contrôle de comités ouvriers agricoles-petits et moyens paysans.

Ces comités d'ouvriers agricoles et de paysans contrôleront la production, la transformation, l'approvisionnement des produits agricoles en liaison avec les organisations ouvrières des villes.



Paysans et salariés agricoles aujourd'hui exploités décideront des diverses formes de leur travail en fonction de leur rôle dans la production.

Série « Qu'est ce que... — Documents Ligue Communiste »

- a- La violence.
- b- Les augmentations uniformes.
- c- La santé.
- d- L'école.
- e- Les nationalisations.
- f- L'information.
- g- Le gaspillage capitaliste.
- h- Le parlement.
- i- L'oppression des femmes.
- j- La hausse des prix.
- k- L'armée.
- l- Attention école... Sexe interdit !

A paraître :
L'Europe rouge.
Les transports.
Le logement.
Les paysans.
La pollution.
La police.
Les TOM-DOM et les colonies.
Les fascistes et l'UDR.
Le chômage.
Les immigrés.
L'internationalisme prolétarien.
L'impérialisme.
L'autodéfense ouvrière.

LE VOTE ELECTRONIQUE

– UN COUP POUR L'U.D.R.
– DEUX COUPS POUR L'UNION DE LA GAUCHE.
– POUR LA LIGUE LAISSEZ VOTRE NOM, ON VOUS ÉCRIRA.



SOUTENEZ ROUGE

ABONNEZ-VOUS !

Je désire m'abonner à Rouge.

Nom :

Adresse :

Abonnement choisi :

Tarif des abonnements :

	la France	l'Étranger	
	ouvert	ouvert	ouvert
	fermé	fermé	fermé
Pour un an	90	150	110 180
six mois	45	75	55 90

Par avion, écrire à Rouge.

Seules les demandes accompagnées de leur règlement immédiat sont prises en considération.

Pour tout changement d'adresse, joindre 1 f 50 et la dernière bande.

Rouge — 10 impasse Guéméné
75004 — Paris (4ème)